

Partager les connaissances avec les populations pour un développement durable en société post-conflit: regard sur le processus électoral au Congo/Kinshasa (*Sharing knowledge with the population for a sustainable development in post-conflict society: the Congolese electoral process*)

Jacques Tshibwabwa Kuditshini

Introduction

Cette réflexion se propose d'examiner la problématique du partage de connaissances en République Démocratique du Congo (RD CONGO) à travers le processus électoral en cours dont le point d'achèvement est l'organisation des élections présidentielles prévues en juin 2006. Depuis quatre décennies en effet, les congolais n'ont pas eu droit aux scrutins libres et transparents. Plus de la moitié du corps électoral pourrait comprendre des gens qui poseront là leur premier acte civique. Par ailleurs, les statistiques (DSRP 2004) révèlent que l'analphabétisme frappe 70% des populations congolaises, ce qui veut dire que la plupart de ces citoyens ne disposent pas d'informations et d'éléments de connaissances nécessaires sur les élections et leurs enjeux dans un pays où l'élan vers les conflits armés et la tendance à la dictatorialisation et la moncentration du pouvoir sont encore évidents (Reyntjens F. et Marysse S. 1998, p. 67, Matthieu P. et Willame J.C. 1999, p. 110, De Villers G. et Willame J.C. 1998, p. 97, De Villers G., Omasombo J. et Kennes 2001, p.258, Baracyetse P. 1999, p. 13, ONU 2001, p.6-8, 2002, p. 12-14 et 2003, p. 4-6). Le partage des connaissances (knowledge sharing) relatives aux élections apparaît donc comme un impératif catégorique pour préparer les futurs électeurs à affronter les élections avec plus de lucidité et de conscience politique.

Plusieurs acteurs institutionnels se sont ainsi investis dans le processus de partage de connaissances électorales avec les différentes couches de la population. Au rang de ceux-ci figurent les organisations de la société civile, les pouvoirs publics, les partis politiques et les églises. Néanmoins, l'évaluation du niveau de connaissance faite par le Centre d'Etudes politiques (CEP) après la campagne référendaire auprès de la population (voir tableau dans le point II) a révélé clairement que le processus de partage de connaissance effectué à travers les conférences, les séminaires, les médias privés et publics, et les brochures éditées par la Commission Electorale Indépendante (CEI), a été un échec. L'opinion tant nationale qu'internationale a pu constater le jour du vote que les électeurs ne connaissaient rien du projet de constitution, du référendum constitutionnel lui-même, de la loi électorale, et de la liste électorale. Ils ne connaissaient ni la forme de l'Etat, ni le régime politique, moins encore le contenu des droits politiques, économiques et sociaux sur lesquels ils étaient appelés à se prononcer et qui constituent le fondement même d'un développement durable.

L'échec de ce processus de connaissances a constitué pour le Centre d'études politiques dont l'un des objectifs est la dissémination des connaissances, un prétexte de taille pour formuler

une problématique qui gravite autour de trois questionnements : A quelles causes peut-on attribuer les défaillances enregistrées dans le partage des connaissances électorales en particulier, et des connaissances de manière générale en RD CONGO ? Quels sont les défis internes et externes ou les pesanteurs auxquels le processus de partage des connaissances est confronté et comment peut-on les contourner ? Quels sont enfin les outils de communication de connaissances adéquats et les acteurs influents ?

Les réponses à ces questionnements nous ont contraint de constituer un échantillon de 350 électeurs dont 195 jeunes (filles et garçons confondus) et 155 adultes (hommes et femmes confondus) qui ont fait l'objet d'une interview libre organisée autour d'un petit guide d'entretien composé d'un questionnaire de recherche destiné à évaluer le processus de partage de connaissances entrepris par divers acteurs pendant la campagne référendaire. L'économie des résultats de cette enquête et les différentes articulations de notre réflexion se trouvent dans ce texte dont voici la facture. Le premier point décrit le contexte politique et économique dans lequel se déroule le processus de partage de connaissances aujourd'hui, le deuxième est consacré à un bref balisage théorique et conceptuel qui a l'avantage de donner un contenu opératoire du concept « connaissance », le troisième fait également une brève description du CEP et expose les résultats de l'enquête menée dans le processus d'évaluation des connaissances, le quatrième fait état des obstacles que rencontrent les acteurs impliqués dans le partage des connaissances et le dernier propose quelques pistes de solution pour y faire face. La réflexion se termine par une conclusion.

Contexte politico-économique du partage des connaissances

La République Démocratique du Congo connaît une crise de légitimité politique qui remonte à 1960 et qui a connu des évolutions dramatiques et tentaculaires. Les seules élections présidentielles démocratiques sont celles organisées en 1960 et qui ont porté à la primature le tout premier Premier Ministre de ce pays, Monsieur Patrice Lumumba. Le gouvernement démocratiquement élu dirigé par ce dernier ne put fonctionner que pendant trois mois seulement (juin-septembre 1960), le coup d'Etat orchestré par des acteurs politiques à la solde des puissances occidentales ayant abouti à la mise en place d'un régime illégal qui ne jouissait pas de la légitimité populaire. Depuis lors, tous les régimes qui se sont succédé jusqu'à ce jour sont les fruits soit des coups d'Etat, soit des conflits armés (dont ceux de 1996 et 1998).

Le deuxième conflit armé (1998) qualifié par Susan Rice de « première guerre mondiale africaine » qui a entraîné dans la belligérance près de sept pays africains, a eu pour conséquence la destruction du tissu économique, l'accroissement du taux de chômage, la désindustrialisation des grandes villes, la destruction des champs et la réduction des budgets des ménages agricoles, la destruction des institutions de santé... bref, l'accroissement de la pauvreté. Mais ce conflit a, pendant cinq ans, divisé les territoires et les populations si bien que même l'échange des connaissances et d'informations entre la capitale Kinshasa et les provinces rebelles autogérées a été aussi affecté. Dans les provinces en lutte contre Kinshasa, les informations étaient censurées et celles qui étaient mises à la disposition du public ne pouvaient que répondre ou épouser l'idéologie des pouvoirs rebelles. Sur le plan politique, le pays était géré par plusieurs seigneurs de guerre qui, de concert avec les sociétés multinationales, ont pillé les ressources naturelles des populations autochtones. La fracture s'est élargie entre les dirigeants et les populations, aggravant à la fois la crise de

légitimité et la précarité d'échanges d'informations. Il fallait donc rétablir d'abord la paix pour unifier les territoires, les administrations, les frontières, les populations et les finances. C'est ainsi que furent signés d'abord les Accords de Cessez-le feu de Lusaka en 1999, préludes à l'Accord politique dit Global et Inclusif qui sera signé le 17 décembre 2002 en Afrique du Sud par les parties en conflit (le gouvernement de Kinshasa et les forces rebelles). Au terme de cet Accord, il avait été convenu de mettre en place un nouvel ordre politique fondé sur une nouvelle Constitution à soumettre au référendum populaire, le 18 décembre 2005. Le référendum constitutionnel est une consultation par vote direct au cours de laquelle la population enrôlée se prononce par OUI et NON sur le Projet de la Constitution devant régir la République Démocratique du Congo au terme de la transition.

C'est sur la base de cette Constitution démocratique que le peuple congolais pourra choisir souverainement ses dirigeants, au terme des élections libres, pluralistes, démocratiques, transparentes et crédibles. A ce titre, il fallait d'abord recenser la population et enrôler les citoyens en âge de voter lors des élections communales, provinciales, législatives et enfin présidentielles prévues au mois de juin 2006. Dans ce cadre, l'organisation et la gestion de la Consultation référendaire ont été confiées à la Commission Electorale Indépendante (CEI) conformément à la Loi n° 04/009 du 05 juin 2004 portant organisation, attributions et fonctionnement de la CEI, en son article 7, alinéa b. Dans le même ordre d'idées, l'article 6 de la Loi référendaire n° 05/010 du 22 juin 2005 stipule que la durée de la campagne référendaire est fixée à quinze jours; l'article 7 précise que pendant cette période, l'apposition d'affiches de propagande référendaire sur les édifices publics, aux abords et dans les bureaux de vote est interdite.

C'est donc dans ce contexte politique et économique que les populations ont été invitées à choisir les dirigeants qui doivent s'investir dans la définition des objectifs de développement et la mise en route des politiques publiques adéquates. L'on comprend alors l'importance que prend le partage des connaissances et informations relatives à la manière dont il faut apprécier la Constitution ; au-delà même de la problématique du partage de connaissances, l'étude a l'avantage également de jeter un regard sur la question de la culture politique. D'où l'importance de cerner d'abord le contour que nous donnons au concept connaissance lui-même.

Balisage théorique et conceptuel

Il est désormais établi qu'« aucune action consciente visant à l'amélioration de l'existence humaine ne connaît de succès sans qu'elle ne soit éclairée par la connaissance ». (Adebayo et Ouedraogo 2005, p.1, Saint-Pierre 2001, p. 279-280). Cette affirmation péremptoire est une des évidences largement partagées aujourd'hui. Encore faut-il ajouter que ces connaissances doivent être mieux partagées avec toutes les couches de la population pour que leur impact sur les actions de développement durable et de réduction de la pauvreté soit assuré. Le processus de dissémination et de socialisation de connaissances apparaît sans nul doute comme un impératif catégorique parce qu'il confère aux membres d'un groupe social une culture scientifique sans laquelle toute entreprise de transformation sociale sombre dans l'insignifiance et l'évanescence.

Envisagé sous cet angle, le concept même « connaissance » ne doit pas revêtir un caractère restreint, il s'inscrit dans un champ très vaste qui entraîne le déplacement de ses contours et le déplacement d'accent du débat qui lui est inhérent. D'où l'importance d'en fixer la terminologie pour permettre aux lecteurs de bien suivre le cheminement de notre pensée. D'après Ogiogio (2004, p.1), la connaissance englobe les idées, les expériences, les valeurs, les croyances, les pratiques culturelles, les informations et les points de vue des experts : A combination of ideas, understandings, experiences, values, beliefs, cultural practices, information, expert insights, sound intuition that provides an entity with a framework for taking effective action to achieve a goal. Ainsi les réflexions, les leçons, les mémoires, les conseils techniques, les études des cas, les méthodologies et les recommandations sont constitutifs de connaissances et peuvent faire l'objet d'un partage.

La définition de Ogiogio ci-dessus évoquée épouse largement le point de vue de Brodhag (2002, p 217-220). Certes, quand on évoque la création de connaissances et de savoirs, on pense immédiatement à la contribution de la communauté scientifique qui, pour transformer les données brutes ou les faits observés, en informations ou connaissances, se livre à un processus qualifié de cognitif, qui opère la sélection, l'interprétation et la présentation de cette information utile. Mais d'autres secteurs (administratifs, associations, professionnels, etc.) qui attendent des enseignements de la part de la recherche génèrent aussi des savoirs spécifiques : documents méthodologiques, évaluations, expériences de terrain... On peut aussi rattacher à cet ensemble les connaissances vernaculaires, autochtones, reconnues spécifiquement dans le document d'Action 21 de Rio. Ce domaine de connaissance, dit Brodhag, produit des informations, des outils ou des techniques, au même titre que les scientifiques du domaine de l'ingénierie technique et sociale, mais il échappe à l'organisation de la communauté scientifique et notamment à ses critères de légitimité. S'inscrivant dans la même perspective, Abebe (2005, p. 34) et Kom (2005, p. 4-5) soutiennent aussi que la connaissance n'est pas forcément établie par le fait que quelque chose est couchée par écrit. C'est la somme totale des croyances et valeurs des gens dans leur relation avec d'autres personnes et avec la nature.

Si la communauté scientifique n'est pas l'unique site de production de connaissances, si des groupes communautaires, même à l'échelle de base, produisent des connaissances bien que non validées conformément aux critères ou normes de la communauté scientifique, il apparaît donc clairement qu'aucun acteur ne dispose tout seul de toute l'information et que par conséquent, une gouvernance destinée à promouvoir un développement durable implique nécessairement un partage des savoirs et connaissances entre toutes les composantes d'une société : société civile, pouvoirs publics, populations, secteur privé. Les échanges des savoirs ne doivent donc pas être de type mécanique, mais dialectique, c'est-à-dire du haut vers le bas et du bas vers le haut, ils doivent s'inscrire dans un système de partage où tous les acteurs sont en même temps fournisseurs et consommateurs d'informations dans un système de réseautage. C'est donc en prenant en charge la richesse de la diversité des connaissances produites à partir de plusieurs sites qu'on peut revoir les contenus informatifs et les référents conceptuels transmis et donner préséance à la diversité des valeurs propres à chaque région et communauté. (Brodhag 2002, p. 213).

C'est à ce niveau qu'apparaît l'importance du dialogue comme paramètre essentiel du procès de communication. Les partenaires au dialogue sont supposés être porteurs d'informations et de savoirs qu'ils peuvent faire valoir dans un processus de partage. Lysén (2003, p. 97) l'exprime si bien quand, parlant de son expérience dans le processus de dialogue entre les

organisations de la société civile et les bailleurs de fonds dans le cadre du développement, rapporte que « dialogue is an inter-personal exchange with the aim of increasing understanding, learning and exchanging of ideas, through communication. The purpose of dialogue is not necessarily to reach one common viewpoint but to try to understand the different participants' perspectives... Without a dialogue co-operation will have few chances of succeeding ». (Le dialogue est un échange interpersonnel ayant pour but l'accroissement de la compréhension, de l'apprentissage et de l'échange des idées par la communication. Le but du dialogue n'est pas nécessairement de parvenir à un même point de vue mais d'essayer de comprendre les préoccupations des divers participants... Sans le dialogue la coopération n'a que très peu de chance de réussir)

La plupart des projets de développement conçus dans des bureaux climatisés sans tenir compte des savoirs locaux et de l'implication des populations locales ne connaissent pas un aboutissement heureux. Faire l'impasse sur les qualités intrinsèques du dialogue dans le partage des connaissances, c'est perdre de vue le fait que les informations apportées à des populations en matière de développement ne sont pas absorbées passivement : il s'opère toujours une sélection et une euphémisation dans le flux d'informations venant d'en haut qui accompagnent ces projets parce que jugées contradictoires aux grilles d'analyse et de lecture des groupes communautaires concernés. Ces grilles trouvent leur ancrage dans des savoirs endogènes logés dans les substrats culturels auxquels s'identifient ces communautés et qui déterminent leur comportement. La dimension sociologique de la communication, c'est-à-dire « les modes d'insertion des locuteurs, du vecteur et des destinataires dans le tissu social ainsi que les rapports réciproques d'interaction qui se nouent entre les acteurs » (Braud 1992, p. 183-184, Duvignaud 1979, p.89-90 et Gurvitch 1960, p. 123) doit être prise en considération dans le dialogue et le partage des connaissances.

C'est dans ce processus de partage de connaissances et d'informations relatives au processus électoral que le Centre d'Etudes Politiques (CEP) de l'Université de Kinshasa s'est impliqué à travers l'auteur de ce texte. La première étape de ce processus a été l'organisation du referendum populaire destiné à doter le pays de la constitution qui va régir la III^e République. Le CEP a suivi tout le processus de partage de connaissances et d'informations entre les différents acteurs à travers la campagne référendaire et l'objectif de cette réflexion est d'évaluer le résultat de ce processus de partage de connaissances (échec ou réussite), d'en relever les causes et proposer des alternatives pour remédier au déficit observé dans ce domaine. Pour y arriver, le processus électoral et le scrutin référendaire nous ont servi de prétextes.

L'implication du CEP dans le processus d'évaluation de connaissances et informations en matière électorale

Les dynamiques sociopolitiques à l'œuvre en RD CONGO marquées par l'organisation prochaine des élections libres et transparentes ne pouvaient laisser le CEP indifférent surtout par rapport à ses objectifs ci-dessus évoqués. La première étape du processus électoral a été marquée par l'organisation, le 18 décembre 2005, du referendum constitutionnel. L'article 2 de la loi n° 05/010 du 22 juin 2005 portant organisation du référendum constitutionnel en RD CONGO stipule qu'avant l'organisation dudit référendum, la CEI est tenue de vulgariser en français et dans toutes les langues nationales, à travers tout le territoire national le projet de

Constitution et la loi référendaire conformément au calendrier élaboré à cet effet. Il s'agissait donc pour la CEI de partager les informations contenues dans le projet de Constitution et dans la loi référendaire précitée avec la population pour lui permettre d'opérer un choix rationnel le jour du scrutin.

D'autres acteurs individuels et institutionnels se sont investis dans la campagne référendaire dont la durée était de quinze jours, il s'agit notamment des partis politiques, des organisations de la société civile, des médias privés et publics. Ces acteurs ont eu l'opportunité de disséminer et de partager les connaissances (au sens large où elles ont été définies plus haut) avec les différentes couches de la population. Les techniques de partage des connaissances utilisées par tous ces acteurs étaient : la diffusion des brochures contenant des informations sur le référendum, les conférences et colloques, les séminaires, les petits sketches à travers les médias audiovisuels, des journaux et des meetings populaires.

Les brochures

Il s'agissait d'abord d'un guide électoral contenant la Loi référendaire n° 05/010 du 22 juin 2005, de la décision n° 021/CEI/BUR/05 du 01 octobre 2005 portant mesures d'application de la loi précitée, d'un guide pratique du formateur des membres du bureau de vote et de dépouillement et de 15 annexes (Organigramme opérationnel des scrutins, prestation de serment de membre du bureau de vote, registre de vote des électeurs omis, procès-verbal des opérations de vote, bulletin de pointage, fiche des résultats, procès-verbal de dépouillement, procès-verbal de compilation des résultats, fiche de constitution des plis, décharge de transmission des plis, fiche d'évaluation générale de la formation, fiche de compilation des résultats au bureau de liaison, fiche de compilation des résultats au bureau de représentation provinciale, aide mémoire relatif aux opérations et procédures référendaires, liste des tableaux). D'autres brochures éditées par la CEI en vue d'informer la population sur les opérations référendaires sont le Manuel des agents du bureau de vote et de dépouillement et le Petit guide de vulgarisation intitulé : Comprendre le projet de Constitution. La précarité des revenus ne pouvait permettre à tous les citoyens de se procurer des brochures. Par ailleurs, lire est une attitude culturelle, c'est le fruit d'une éducation, ce qui est contraire aux habitudes des congolais et africains en général.

Les conférences, colloques et séminaires

Ils étaient organisés soit par les partis politiques ou la société civile, ou encore par des centres de recherches divers ou les universités pour livrer à un public très réduit et lettré d'ailleurs, l'essentiel du contenu de la constitution, en relever les points positifs ou négatifs et proposer des remèdes éventuels. Malheureusement, ce moyen de communication n'est accessible qu'aux personnes lettrées.

Les sketches audiovisuels

Il s'agissait des petites tranches de théâtre d'une durée de 10 à 15 minutes par lesquels étaient véhiculés quelques informations sur l'importance du référendum constitutionnel, sur la date de son organisation et sur la manière de voter. Quelques débats télévisés portant sur le projet de constitution ont été aussi organisés à travers les chaînes de télévision et de radios.

La presse écrite.

Elle a aussi participé à la diffusion des informations et connaissances sur le processus référendaire et électoral en général en émettant parfois des points de vue intéressants sur le

projet de constitution et sur le travail fait par la commission électorale indépendante. Les limites de ce moyen sont liées au fait que le congolais moyen n'a pas un pouvoir d'achat qui lui permette de se procurer un journal même hebdomadairement.

Les meetings populaires

Il s'agissait des rencontres populaires et souvent publiques organisées en plein air par les partis politiques ou des acteurs indépendants dans le but de partager les informations avec la population. Très peu de meetings ont été organisés dans ce sens. Par ailleurs, les congolais ne participent à ce genre de rencontres populaires que si on leur distribue des T-Shirts, un moyen de transport ou de l'argent.

Les limites de ces stratégies de partage de connaissances ont été visibles lors des opérations de vote référendaire. A la veille du scrutin référendaire, soit le 19 décembre 2005, 90% de la population n'avaient de connaissances élémentaires ni sur la constitution et son contenu, ni sur la loi référendaire, ni sur les listes électorales, ni sur les bureaux électoraux où ils étaient censés se rendre pour voter. Ma position de Président d'un bureau de vote m'a permis de mesurer la portée de cet échec de communication et de dialogue entre la population et les acteurs impliqués dans le processus de dissémination, au premier rang desquels figure la CEI. Alors que le scrutin portait sur l'acceptation ou le rejet du projet de Constitution, les électeurs obligeaient les bureaux de vote à afficher les noms des candidats à voter. D'autres, qui avaient pu se renseigner rapidement sur ce qu'on entend par référendum constitutionnel, me demandaient, séance tenante, de leur dire s'il fallait dire OUI ou NON au projet de constitution parce qu'ils ne savaient à quel saint se vouer. Cet échec de partage de connaissances dû au déficit de communication et de dissémination apparaît à travers les données statistiques ci-dessus consécutives à l'enquête de terrain réalisé par le CEP à travers l'auteur de ce texte, deux jours avant le scrutin référendaire et le jour même du vote.

Notre échantillon constitué sur base de la méthode probabiliste était composé de 350 électeurs, dont 195 jeunes et 155 adultes. A la première question, seuls 20 jeunes (garçons et filles confondus) et 15 adultes (femmes et hommes confondus) acceptent qu'ils ont des éléments de connaissance sur le référendum constitutionnel, soit respectivement 5,7% et 4,3% contre 175 jeunes et 140 adultes qui n'avaient aucune idée de la question posée, soit respectivement aussi 94,3% et 95,7%. Le scénario est presque pareil à la deuxième question où 18 jeunes et 12 adultes seulement sont affirmatifs, soit 5,1% et 3,4%, alors que 177 jeunes et 143 adultes ont répondu négativement à la question sur la loi référendaire, soit 94,9% contre 96,6%. Les réactions à la dernière question ne sont pas également heureuses parce que 11 jeunes et 14 adultes seulement ont pu lire la constitution, soit 3,1% et 4% contre 184 jeunes et 141 adultes, ce qui donne des pourcentages estimés respectivement à 96,9% et 96%. La plupart de nos interviewés ont reconnu qu'ils se sont arrangés à la veille du scrutin référendaire soit auprès de leurs voisins soit encore auprès de leurs enfants (pour ceux qui ont des enfants qui font l'université) pour s'informer du contenu de la Constitution et éventuellement pour savoir s'il fallait dire OUI ou NON à la Constitution. C'est donc par ce canal qu'ils ont entendu parler de la constitution.

1. Tableau des électeurs interviewés en rapport avec le partage des connaissances

No	Libellé	Jeunes (filles et garçons)		Adultes (femmes et hommes)		Total		Total général
		OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	
1.	Connaissez-vous le référendum constitutionnel	20	175	15	140	35	315	350
2.	Avez-vous lu ou entendu parler de la loi référendaire	18	177	12	143	30	320	350
3.	Avez-vous pris connaissance du projet de constitution	11	184	14	141	25	325	350
4.	Total électeurs interviewés							350

Source : Elaboré par nous sur base des données de l'enquête de terrain

Ces données ont été recueillies dans la ville de Kinshasa et les résultats y relatifs ne concernent que la ville de Kinshasa. Point n'est besoin de généraliser ces résultats à l'ensemble du pays. Etant donné que le processus électoral continue et que d'autres élections sont prévues au mois de juin, nous allons constituer un échantillon plus large qui puisse incorporer des électeurs vivant dans des campagnes et qui tiennent compte d'autres variables telles que la catégorie socioprofessionnelle, le niveau d'éducation et le pouvoir économique. Les causes suivantes, qui sont autant des défis à relever, expliquent en grande partie cet échec du partage des connaissances.

Les défis auxquels sont confrontés les processus de partage de connaissance en RD CONGO

Les défaillances observées dans l'organisation du référendum constitutionnel ont permis d'identifier les défis ci-après en matière de partage d'informations et de connaissances avec les populations. Ces défis sont transposables sur tous les secteurs de la vie nationale (environnement, agriculture, santé,...) et sont lancés de manière générale au processus de développement lui-même.

Le manque d'infrastructures sociales et économiques

La RD CONGO a une superficie estimée à 2345000 Km², c'est un pays quatre fois plus vaste que la France. C'est en réalité un sous-continent au cœur de l'Afrique. Plus de 70% de ses populations vivent dans des milieux ruraux. Aux disparités sociales et économiques entre les villes et les campagnes, s'ajoute l'absence d'intégration et de connexion entre les deux univers à cause de la détérioration des infrastructures routières. Par ailleurs, les deux conflits armés que le pays a connus (1996 et 1998) et les divers micro-conflits ont parachevé l'œuvre de destruction des infrastructures déjà entreprise par des gouvernements successifs. Pour faire vite, la RD CONGO ne dispose ni d'une voirie urbaine sérieuse ni des routes de desserte agricole. Pour accéder à certaines contrées de l'intérieur du pays, l'on est obligé de prendre des pirogues ou des vélos ou encore des hélicoptères. L'absence d'infrastructures routières est telle que les populations vivant dans des campagnes sont pratiquement coupées de celles habitant les villes et cette rupture se répercute sur le partage des informations et des connaissances. Le problème de dégradation des routes se pose même à Kinshasa où l'on trouve certaines communes difficilement accessibles.

Le partage des connaissances et informations par les mass-medias

Les médias audiovisuels congolais souffrent de deux grands maux, outre bien sûr le travail de qualité qu'ils font. D'abord, les émissions radiotélévisées s'adressent généralement à l'élite intellectuelle parce qu'elles se déroulent souvent en français. Celles des émissions réalisées en langues nationales ne sont accessibles qu'à ceux qui ont des postes téléviseurs ou de radios et parmi eux aussi, seuls ceux qui vivent dans des provinces électrifiées peuvent réellement s'en servir. Ensuite, la presse audiovisuelle congolaise privilégie dans ses grilles de programmes des émissions musicales et les publicités des brasseries qui leur rapportent des ressources financières pour leur fonctionnement.

Le partage des connaissances et informations et la conflictualité armée

Les conflits armés récurrents en RD CONGO constituent des entraves majeures pour le partage de connaissances. L'existence des zones contrôlées et autogérées par des seigneurs de guerre qui n'obéissent à aucune autre autorité que la leur, ne favorise pas la circulation de l'information et des connaissances, non seulement en matière électorale sous-examen, mais aussi dans d'autres domaines. En outre, dans les territoires en proie aux conflits armés, le processus de partage de connaissance est traversé par des pesanteurs idéologiques et par des enjeux d'ordre stratégique. Les pouvoirs rebelles sont réticents à toute forme d'information susceptible de nuire à leurs intérêts, même si elle est utile pour la sécurité de la population.

La main invisible de l'occident

La plupart des connaissances et informations qui font l'objet de partage et de dissémination et qui sont produites en RD CONGO sont financées par les bailleurs de fonds occidentaux selon leurs orientations et agendas. Tel est le cas aussi de toutes les idées contenues dans les documents et toutes les brochures de la Commission Electorale Indépendante. Même des institutions comme les organisations de la société civile qui produisent aussi des connaissances sont financées par les mêmes bailleurs de fonds. Ainsi, le processus de partage et de dissémination des connaissances est faite de manière à répondre aux conditionnalités externes. L'acquisition, par les populations locales, de ce genre de connaissance, obéit à la logique de la pensée unique et d'une mondialisation culturelle à peine voilée destinée à marginaliser davantage des savoirs locaux ou endogènes qu'il n'est pourtant plus permis d'ignorer aujourd'hui dans le processus de partage et de relance d'un développement durable.

L'ethnisation du partage des connaissances et informations

Le processus électoral congolais a permis d'identifier un autre défi à relever dans le cadre du partage des connaissances. Il s'agit, pour certains acteurs impliqués dans le travail de dissémination, d'une tendance consistant à communiquer deux versions différentes d'une même information, l'une vraie et l'autre dénaturée, aux groupes ethniques différents.

L'objectif visé dans ce cas est de susciter dans le chef de ces groupes ethniques des comportements et réactions contradictoires par rapport à la manière dont cette connaissance ou communication a été livrée. On peut mesurer la capacité de nuisance d'un partage des connaissances asymétrique et à géométrie variable dans le domaine de la gestion de l'environnement par exemple. L'ethnisation du partage des connaissances en RD CONGO et en Afrique en particulier, est un défi énorme parce qu'elle se ressource dans la culture paroissiale et la diversité ethnique et linguistique qui structure l'espace intra-sociétal.

Insuffisance des canaux de communication et de partage de connaissances

Les canaux à travers lesquels on peut partager les connaissances et les informations en RD CONGO sont très limités. Il s'agit essentiellement des conférences, colloques, livres, médias. Il en résulte que les populations vivant dans des milieux ruraux qui constituent 70% de la population sont exclues du processus de partage. Les canaux tels que les courriers électroniques, les échanges interactifs, les échanges par les sites Web sont peu utilisés. Par ailleurs, même si on les utilisait, très peu de gens y accéderaient parce que les informations qu'on trouve en ligne sur Internet sont libellées en français et surtout en anglais.

L'incurie du gouvernement, du parlement et du secteur privé

Les institutions politiques et de manière particulière le gouvernement et le parlement ne s'impliquent pas dans le processus de production et de partage de connaissances. Ce désintéressement a été aussi constaté lors de la campagne référendaire. Le secteur privé, c'est-à-dire les entreprises privées tant nationales que multinationales apportent souvent leur soutien financier aux sportifs, aux musiciens et aux troupes théâtrales, mais très rarement ou pas au domaine du partage des connaissances. Par ailleurs, on assiste à une dévalorisation presque généralisée de tout ce qui concerne la recherche ou la connaissance par ceux-là mêmes qui en sont les derniers destinataires, c'est-à-dire les populations. Le mépris de la valeur et de l'importance de la connaissance dans le processus de développement par les pouvoirs publics et relayé à la base par la population a pour corollaire la désaffection manifestée à l'égard de l'éducation en général et du partage de ces connaissances en particulier.

Pistes pour un meilleur partage des connaissances avec les populations

Promotion des perspectives de dialogue en s'inspirant des savoirs locaux

Comme annoncé dans la partie théorique de cette réflexion, une des voies pour permettre un meilleur partage de connaissances avec la population consiste à revaloriser les savoirs locaux et à inscrire ce partage d'informations dans le cadre d'un dialogue. En effet, les sociétés traditionnelles africaines et congolaises en particulier ainsi que les groupes communautaires ont des valeurs, des croyances, des pratiques culturelles, des idées et des expériences politiques qu'ils peuvent partager et qui peuvent être utilisées comme base ou fondement pour une meilleure socialisation politique des populations. On connaît par exemple le rôle que peut jouer le tam-tam dans la mobilisation des villageois dans les milieux ruraux africains. Les

savoirs locaux en matière d'organisation sociopolitique et juridique peuvent être exploités par la Commission Electorale Indépendante et d'autres acteurs impliqués dans le partage des connaissances dans une perspective qui prend en charge l'importance du dialogue. Certaines informations en matière électorale peuvent être rendues auprès des populations sous forme des proverbes, des chants ou des contes qui constituent des moyens de partage des connaissances par excellence dans les milieux ruraux. L'approche participative et interactive a l'avantage de faire du processus de communication un échange dialectique dans lequel les informations vont de haut en bas et vice versa

Catégorisation des publics et des techniques de communication

La réussite d'un processus de partage de connaissances demeure tributaire des capacités de réception et d'assimilation du public auquel l'on s'adresse. La terminologie utilisée pour communiquer et dialoguer avec les différentes audiences ne peut pas être la même. La diversité des publics entraîne, sans nul doute, la diversification des stratégies de communication et de partage de connaissances parce que les niveaux d'assimilation, les intérêts, les préférences, les repères historiques et culturels des uns diffèrent de ceux des autres. Le séminaire organisé au Caire par le GDNet consacré au partage des connaissances pour le développement en Afrique a eu le mérite de mettre en relief les différents acteurs institutionnels pouvant faire l'objet d'un partage de connaissances, leurs atouts, leurs faiblesses et la manière dont on peut communiquer avec eux. Il s'agit des groupes communautaires, de la jeunesse, du public général, du parlement, du gouvernement, du secteur privé, des organisations internationales et des médias (Dina 2005, p. 10-13). Les stratégies de partage de connaissances avec les groupes communautaires des villages ne peuvent être les mêmes que celles utilisées pour communiquer avec la jeunesse estudiantine.

Implications des résultats de l'enquête pour les enjeux du référendum et l'avenir politique de la RD CONGO

Les résultats de l'enquête indiquent clairement que des larges couches de la population n'ont pas été suffisamment informées sur le processus de vote référendaire, ce qui constitue un danger pour l'avenir politique de la RD CONGO parce que le processus électoral continue. En effet, les élections législatives ainsi que le premier tour des élections présidentielles sont prévus pour les 17 et 18 juin 2006. Le deuxième tour pourrait éventuellement avoir lieu au mois d'août de la même année. Déjà des contestations sont nées à la suite du résultat du scrutin référendaire, mais les enjeux n'étaient pas si grands pour qu'elles débouchent sur une crise politique de grande envergure. Mais si d'aventure, les résultats des élections surtout présidentielles étaient dénoncées ou remises en cause par des formations politiques qui mettraient en exergue le fait que le processus était entaché d'irrégularités, et en particulier de manque de campagne électorale ou de partage d'informations avec leurs bases, la RD CONGO pourrait rebasculer dans une troisième guerre. Ou bien encore, les élections pourraient être boycottées par certains partis politiques à cause de ce même motif. Par ailleurs, un mauvais choix de dirigeants fait par la population du fait qu'elle n'a pas eu accès à des informations nécessaires ne permettrait pas de mettre fin à la prédation dont le pays est l'objet de la part des acteurs actuels qui animent la transition.

Dissémination des résultats et l'implication du CEP dans la gestion des prochaines échéances

Les résultats de cette enquête ont déjà fait l'objet d'un séminaire organisé par le CEP en janvier dernier. Il a été question de porter à la connaissance du monde universitaire d'abord

les conclusions de l'enquête. Mais ce séminaire n'a regroupé qu'un nombre restreint de participants. Pour le moment, un projet de colloque est entrain d'être élaboré par le CEP dans le but de convier à un débat les représentants des pouvoirs publics (gouvernement et parlement), la classe politique congolaise, la société civile, les médias et le secteur privé. Le secteur privé dispose des ressources, mais il s'investit rarement dans les activités ayant trait à la dissémination des connaissances ; son implication dans le processus électoral actuel peut être utile. Les médias ont l'avantage d'atteindre un large public alors que les Organisations de la société civile sont plus près de la population et connaissent mieux leurs besoins. Dans l'hypothèse où certaines de ces personnes cibles seraient difficiles à mobiliser, le CEP envisage de leur envoyer les résultats de l'enquête dans leurs emails ou courriels respectifs.

Pour une meilleure gestion des prochaines échéances électorales, le CEP a déjà mis en place un programme de vulgarisation des idées maîtresses de la Constitution (régime politique, forme de l'Etat, droits de l'homme) et de la Loi n° 06/006 portant organisation des élections présidentielles, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales qui vient d'être promulguée le 09 mars 2006. Il s'agit de partager avec les populations des informations ayant trait à la qualité d'électeur, aux conditions d'éligibilité et des cas d'inéligibilité, à la présentation des candidatures, aux opérations de vote et de dépouillement, à la proclamation des résultats, aux contentieux des élections et aux dispositions pénales. Déjà le CEP a lancé sur le terrain certains de ses membres pour partager, dans une approche interactive, des informations électorales en rapport avec la problématique des circonscriptions électorales et des modes de scrutin des listes ouvertes retenues par l'assemblée nationale. A partir de la fin du mois de mars, certains experts du CEP vont participer à la formation des formateurs des présidents et membres des bureaux de votes comme il l'avait du reste fait lors du scrutin référendaire. Par ailleurs, le CEP s'est donné aussi pour mission de vulgariser ou faire connaître à la population tous les documents en rapport avec les élections prochaines, les derniers en date étant bien sûr la Loi électorale précitée et le Guide du candidat aux élections présidentielles et législatives publié par la Commission Electorale Indépendante.

L'importance de la diversité linguistique

La langue est le médium qui permet tous les échanges suscités par la société de l'information, c'est le fondement grâce auquel les individus et les collectivités s'expriment et expriment leurs cultures que ce soit sous la forme d'une tradition orale, d'une croyance, d'une œuvre d'art ou d'un texte écrit qui constituent la connaissance au sens où nous l'avons définie ci-haut. Il importe que l'échange des connaissances se fasse dans les langues des communautés concernées. La promotion de la diversité linguistique dans le processus de communication est un paramètre essentiel de l'approche participative proposée ci-haut. Dans le même ordre d'idées, les structures sociales des communautés concernées devraient constituer des cadres d'expérience du partage des connaissances parce qu'ils trouvent leur ancrage dans leur substrat culturel.

Le nécessaire retour à la paix et la création des infrastructures

La conflictualité armée à laquelle la RD CONGO est en proie depuis 1996 et qui ne semble pas avoir dit son dernier mot, crée une division à la fois politique, administrative, socio-économique, territoriale et communicationnelle. Elle ne peut favoriser ni une meilleure production de connaissances, moins encore leur dissémination. Les conflits armés affectent toutes les structures impliquées dans le processus de partage de connaissances, ils créent des disparités entre les villes et les campagnes. L'Etat doit construire des infrastructures routières

et sociales dans les milieux ruraux pour que toute tentative de mise en route des canaux de transmission de savoirs ne soit pas qu'une illusion.

Encourager l'implantation des radios communautaires

La dictatorialisation et la monocentrisme du régime de Mobutu excluait toute diffusion d'informations en dehors des médias audiovisuels étatiques. La libéralisation de l'espace politique en 1990 a ouvert la voie à la prolifération des médias privés. On en trouve aujourd'hui plus de 30 en RD CONGO (Hamuli, Mushi et Yambayamba 2003). A cette presse privée diversifiée, s'ajoutent aujourd'hui les radios communautaires dont l'émergence ne date que de quelques années. Ces radios, implantées dans des milieux ruraux, constituent des outils de partage de connaissances de proximité à encourager. Encore faut-il que leur importance transparaît à travers les grilles de programmes dont la prépondérance doit être accordée aux émissions éducatives.

Déséthniser le processus de partage de connaissance et de communication

La multiplication des canaux de transmission des connaissances peut contribuer à la déséthnisation du processus de partage d'informations telle que constatée lors de la campagne référendaire. Si les sites Web étaient accessibles à tout le monde, et si les informations qu'ils véhiculent étaient multilingues, ils constitueraient des moyens de dissémination transparents. Néanmoins, cette question s'inscrit dans la vaste problématique de la construction d'une culture politique de participation, tâche qui incombe d'abord au système politique et qui relève de la communication politique.

Conclusion

Nous avons ouvert cette réflexion par décrire le contexte politique et économique congolais dans lequel se déroule le partage des connaissances relatives au processus électoral et référendaire en particulier avant de définir, dans la partie théorique, le concept même de connaissances. Après avoir mis en relief l'échec des stratégies ou techniques de partage des connaissances électorales en RD CONGO, nous avons, après avoir relevé les défis auxquels sont confrontés les processus de partage de connaissance dans ce pays, proposé quelques voies susceptibles de permettre une gestion rationnelle des prochaines échéances électorales. La plupart de ces pistes découlent des résultats des enquêtes effectuées pour évaluer le partage de connaissances lors du scrutin référendaire qui s'est tenu le 18 décembre 2005 et sont destinées à faire acquérir à la population des informations utiles sur le reste du processus électoral afin de lui permettre de choisir ses dirigeants de manière éclairée. L'implication du CEP dans ce processus a été d'ailleurs mise en lumière dans cette réflexion.

Bibliographie

Abebe, Z. (2005) « Production de connaissances et édition en Afrique » In : *Repenser le développement africain : au delà de l'impasse, les alternatives* (édité par le CODESRIA), Bulletin du CODESRIA, Nos 3 et 4 : Dakar, 84p

Adebayo, O. et Ouedraogo, J.B. (2005) Préface à l'ouvrage collectif *Sciences sociales et l'avenir de l'Afrique*, CODESRIA : Dakar, 161p

Baracyetse, P. (1999) *L'enjeu géopolitique des transnationales minières au Congo*, Buzet

- Braud, P. (1992) *Sociologie politique*, LGDJ : Paris, 479p
- Brodhag, C. (2002) « L'information d'aide à la décision pour le développement durable », in *Sommet Mondial pour le développement durable. Johannesburg 2002*, No 55-56-57, Québec, 242p
- De Villers, G. et Willame, J.C. (en collaboration avec Omasombo et Kennes) (1998) République Démocratique du Congo. *Chronique politique d'un entre-deux-guerres. Octobre 1996 – juillet 1998*, L'Harmattan : Paris, 371p
- De Villers, G., Omasombo, J. et Kennes, E. (2001) *République Démocratique du Congo. Guerre et politique. Les trente derniers mois de L.D. Kabila (août 1998-janvier 2001)*, L'Harmattan : Paris
- Duvignaud, J. (1979) *Sociologie de la connaissance*, Payot : Paris, 286p
- El Halaby, D. (2005), *Knowledge sharing for development : Africa Régional Program, Workshop report* : Cairo, 23p
- Gurvitch, G. (1960) « Sociologie de la connaissance » In : *Traité de sociologie* (sous la direction de Gurvitch G.), Tome II, PUF : Paris, 466p
- Hamuli, K. , Mushi, M. et Yambayamba, S. (2003) *La société civile congolaise. Etat des lieux et perspectives*, Colophon : Bruxelles, 127p
- Kom, A. (2005) « S'approprier l'université, sortir de la subalternité » In : *Les Universités africaines* (édité par le CODESRIA), Bulletin du CODESRIA, Nos 1 et 2 : Dakar, 80 p
- Lysén, A. (2003), « Dialogue in Pursuit of Development- NGO Experiences », In: *Dialogue in Pursuit of Development* (edited by Olsson, J. and Wohlgemuth, L.), EGDI: Stockholm, 323p
- Ogiogio, G. (2005) *Knowledge management for capacity building and development management. Success stories: research and networking*, presented at the Workshop on Knowledge sharing for development, 27-28 February, 2005, unpublished paper
- ONU, Conseil de sécurité (2001,2002 et 2003) *Les rapports du groupe d'experts consacrés à l'exploitation illégale et aux pillages des ressources naturelles et autres formes de richesses de la RD CONGO* : New York
- Matthieu, P. et Willame, J.C. (sous la direction de) (1999) *Conflits et guerre au Kivu et dans la région des grands lacs. Entre tensions locales et escalade régionale*, L'Harmattan : Paris
- Reyntjens, F. et Marysse, S. (sous la direction de) (1998) *L'Afrique des grands las. Annuaire 1997-1998*, L'Harmattan : Paris

Saint-Pierre, C. (2001), "Eduquer autrement pour un monde complexe et pluraliste" In: Une société-monde? *Les dynamiques sociales de la mondialisation* (sous la direction de Mercure, D.), Les Presses universitaires de Laval : Laval, 335p

Resumé

Cette réflexion se propose d'examiner la problématique du partage de connaissances en République Démocratique du Congo (RD CONGO) à travers le processus électoral en cours dont le point d'achèvement est l'organisation des élections présidentielles prévues en juin 2006. Le partage des connaissances (knowledge sharing) relatives aux élections apparaît donc comme un impératif catégorique pour préparer les futurs électeurs à affronter les élections avec plus de lucidité et de conscience politique. L'évaluation du niveau de connaissance faite par le Centre d'Etudes politiques (CEP) après la campagne référendaire auprès de la population a révélé clairement que le processus de partage de connaissance effectué à travers les conférences, les séminaires, les médias privés et publics, et les brochures éditées par la Commission Electorale Indépendante (CEI), a été un échec. A quelles causes peut-on attribuer les défaillances enregistrées dans le partage des connaissances électorales en particulier, et des connaissances de manière générale en RD CONGO? Quels sont les défis internes et externes ou les pesanteurs auxquels le processus de partage de connaissance est confronté et comment peut-on les contourner? Quels sont enfin les outils de communication de connaissances adéquats et les acteurs influents?

Biographie



Né en République Démocratique du Congo. Enseignant-Doctorant à l'Université de Kinshasa, au Département des Sciences Politiques et Administratives et Chercheur au Centre d' Etudes Politiques (CEP). Membre de plusieurs sociétés savantes dont le Global Development Network, le Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales (CODESRIA), l'Association Africaine de Science Politique(AASP), l'Agence Universitaire de la Francophonie(AUF). Lauréat de la première édition de l'Université Ouverte de Cinq Continents (UO5C) et Membre de l'équipe organisatrice de la Deuxième édition de l'UO5C qui se tiendra en 2007. Participation à plusieurs conférences et colloques internationaux. Domaines de recherche : Genre et développement, Problèmes de gouvernance démocratique et processus de globalisation et mutations sociopolitiques en Afrique centrale.

Jacques Tshibwabwa Kuditshini, Enseignant-Doctorant à l'Université de Kinshasa, Département des Sciences Politiques et Administratives, Centre d'Etudes Politiques, Kinshasa, République démocratique du Congo.
E-mail: kuditsh2005@yahoo.fr; kuditsh@yahoo.fr